#

Octobre 2017

#

# L’EDITO

Comme nous en étions convenu.e.s, notre flash info paraît désormais tous les 3 mois avec de nombreuses rubriques et une présentation différente. Ce flash, le premier sous une forme différente, vous apporte de nombreuses informations. Il n'est pas encore comme nous le souhaitons. Changer de formule n'est jamais chose facile. Les derniers flashes reçus vous ont donné toutes les dates des événements de FDFA et vous ont permis de vous rendre aux activités que vous désiriez.

Lisez attentivement ce flash d'octobre. Vous pourrez voir que de nouveaux ateliers ont pris place dans notre calendrier.

C'est à vous de faire vivre votre association.

Le 12 octobre a lieu notre forum sur le thème : Femme, Santé, Handicap. Cette rencontre est très importante. La santé des femmes, et de plus des femmes handicapées, entraîne des réflexions, des échanges de grande importance. Savez-vous que les femmes handicapées ne voient leur gynécologue que tous les 20 ans... Même si la durée de consultation s'amenuise, il faut garder en tête les chiffres donnés par les enquêtes des différents ministères, par les associations. C'est à nous de veiller, de protéger, d'accompagner les femmes en détresse, en précarité, handicapées. Je compte sur vous pour nous retrouver ce 12 octobre.

Bien cordialement,

Maudy PIOT,

Présidente

# REF2

# ECOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPEES – 01 40 47 06 06

Les permanences ont lieu tous les lundis de 10h à 13h, et de 14h30 à 17h30, et tous les jeudis de 10h à 13h. Notre numéro d’appel à ne pas oublier et à diffuser partout :

**01 40 47 06 06**

# REF3

# LES PERMANENCES

***Nouveau : Ecrivaine publique***

Cette permanence s’adresse aux adhérent.e.s qui ont besoin d’être accompagné.e.s dans la rédaction de leurs courriers administratifs, professionnels ou personnels.

Mélanie, écrivaine publique, vous propose de rédiger, mettre en forme, corriger et relire vos courriers, CV, lettres de motivation…

La permanence a lieu de 11h à 13h et de 14h à 15h de façon alternée le mardi pour les première et troisième semaines du mois et le jeudi pour les deuxième et dernière semaines du mois.

Dates d’octobre : **mardi 3, mardi 17 et jeudi 26 octobre**. (pas de permanence le 12 octobre, date du forum « Femme, santé, handicap »)

Prendre rendez-vous par téléphone au 01 43 21 21 47

***La permanence de notre avocate :***

Catherine, adhérente et avocate, assure une permanence juridique. Prendre RV par téléphone au 01 43 21 21 47. Prochaines dates les jeudis **19 et 26 octobre** de 14h à 16 h.

***Une oreille attentive***

Brigitte vous écoute, vous accompagne et réfléchit avec vous pour trouver des solutions à vos difficultés éventuelles. Cette écoute se fait uniquement par téléphone. Prochaine date le **lundi 16 octobre** de 14h à 17h30, contactez Brigitte au 06 78 06 17 21.

*[[\* sommaire]](#_Sommaire)*

#  REF4

# LES ATELIERS

***Nouveau : Bibliothèque***

Pourquoi lire ? Partez en voyage au pays enchanté des mots et laissez-vous surprendre : Béryl vous ouvre les portes de la bibliothèque. Ce nouvel atelier s'adresse à tou.te.s les passionné.e.s des livres mais aussi à toutes celles et ceux qui n' "osent" pas. Lectures à haute voix, échanges, partage : venez découvrir comment le temps des livres peut agir sur nos vies.

Premier rendez-vous : jeudi **19 octobre** de **15 h à 16 h 30**

Ajouter au calendrier : [Bibliothèque 19 octobre](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2016/01/Biblioth%C3%A8que-19-octobre.ics)

***Atelier de médiation artistique – Soyons les artistes de notre vie !***

Au sein de l’atelier de médiation artistique, venez découvrir vos talents, cultiver votre créativité personnelle et expérimenter différentes matières : peinture, encres, pastels, fusain, terre, collages… Des propositions précises et ouvertes vous permettront de vous découvrir autrement.

Pour cela nul besoin de savoir dessiner, d’avoir ou non des aptitudes « artistiques ». Nous nous appuyons sur le potentiel que chacune a enfoui au plus profond d’elle-même et toutes les propositions sont adaptées quels que soient votre singularité, vos difficultés ou votre handicap.

Prochains ateliers : **mercredis 4 et 18 octobre** de **14 h 30 à 16 h 30**

Merci de vous inscrire par téléphone au 01 45 66 63 97 ou par courriel contact@fdfa.fr. Les inscriptions nous permettent d’anticiper sur les besoins de matériel pour l’atelier !

Une participation de 3 € sera demandée pour l’achat de matériel.

Ajouter au calendrier : [Médiation artistique 4 octobre](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2017/02/M%C3%A9diation-artistique-4-octobre.ics)

[Médiation artistique 18 octobre](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2017/02/M%C3%A9diation-artistique-18-octobre.ics)

***Atelier Échanges & Créations***

Nous travaillons à faire évoluer cet atelier et vous inviterons à découvrir prochainement la nouvelle version.

***Créations Loisirs***

Prochain atelier **le samedi 21 octobre** de 14h à 17h.

Ajouter au calendrier : [Créations Loisirs 21 octobre](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2017/07/Cr%C3%A9ations-Loisirs-21-octobre.ics)

***Groupe de parole***

Prochaine séance le **vendredi 6 octobre** de 18h à 19h30.

Ajouter au calendrier : [Groupe de parole 6 octobre](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2017/07/Groupe-de-parole-vendredi-6-octobre.ics)

***Jardin Littéraire – atelier lecture***

Venez échanger autour d’un.e auteur.e, d’une œuvre, d’un univers littéraire, d’une époque !

Venez discuter, confronter vos idées, passer un moment stimulant !

Alain Piot assure l’animation, Anne de Réals la coordination.

Inscription auprès d’Anne de Réals : anne.de-reals@orange.fr

Prochain atelier le **lundi 9 octobre** de 18h à 19h30 autour du livre d’Eric-Emmanuel Schmitt ***Ulysse from Bagdad -*** Albin Michel 2008

Ajouter au calendrier : [Jardin Littéraire 9 octobre](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2017/08/Jardin-Litt%C3%A9raire-9-octobre.ics)

***Do you speak English ? – atelier de conversation en anglais***

Gillian Barratt propose aux adhérentes et adhérents un atelier de conversation en anglais un samedi après-midi une fois par mois, dans le local de l’association.

Prochain atelier le samedi **14 octobre** de 15h à 17h au local.

Ajouter au calendrier : [Do you speak English 14 octobre](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2017/08/Do-you-speak-English-14-octobre.ics)

***Atelier informatique***

Jocelyn poursuit ses ateliers informatiques réservés aux adhérent.e.s. Merci de vous y inscrire !

* Questions/réponses PC, tablette, smartphone :

L’inscription préalable pour la séance est obligatoire. Les 4 premières inscrites pourront venir poser leur(s) question(s). Lors de l’inscription par email ou par téléphone, la question devra être formulée. Exemple de questions : comment faire pour lire mes emails sur mon nouveau PC, comment installer des applications sur mon smartphone, comment sauvegarder mes photos sur le cloud…

Dates : Vendredi **6** et vendredi **20 octobre** de **15 h 30 à 17 h 30**

Ajouter au calendrier : [Informatique - Questions/Réponses 6 octobre.ics](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2016/09/Informatique-Questions-R%C3%A9ponses-6-octobre.ics)

[Informatique - Questions/Réponses 20 octobre.ics](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2016/09/Informatique-Questions-R%C3%A9ponses-20-octobre.ics)

* Initiation à l’informatique et à la bureautique – PC, tablette, smartphone

Ces séances vous aideront à prendre en main vos matériels et à découvrir leurs fonctionnalités.

Date : lundi **9** et lundi **23 octobre** de **15 h 30 à 17 h 30**

Ajouter au calendrier : [Informatique-Initiation 9 octobre.ics](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2016/09/Informatique-Initiation.ics)

[Informatique - Initiation 23 octobre.ics](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2016/09/Informatique-Initiation-23-octobre.ics)

***Proposition d’atelier Couture***

FDFA pense mettre en place un atelier Couture : l’association dispose de deux machines à coudre et recherche donc une personne pour animer une fois par mois cet atelier.

Si vous êtes intéressée, merci de vous faire connaître en envoyant un message à contact@fdfa.fr avec une proposition d’animation !

*[[\* sommaire]](#_Sommaire)*

#  REF5

# FDFA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

**Première Journée de sensibilisation au handicap – mercredi 4 octobre 2017 – Mairie du 15ème arrondissement**

FDFA participera à cet événement destiné en journée à la sensibilisation des jeunes et à partir de 15h à celle du grand public.

FDFA proposera une projection-débat autour du film « Violences du silence ». L’heure et le lieu de la projection ne nous ont pas encore été communiqués par la Mairie.

Une table ronde est prévue à partir de 16h30 sur l’autisme. A partir de 18 heures, un concert sera suivi d’un cocktail.

**« Femme, santé, handicap » - 8ème forum national – Jeudi 12 octobre 2017 – Mairie du 20ème arrondissement**

C'est Frédérique Calandra, Maire du 20ème arrondissement, qui accueillera le 12 octobre prochain dans sa mairie le 8ème forum national organisé par FDFA. Consacrée à la thématique "Femme, Santé, Handicap", cette journée de réflexions et d'échanges est placée sous le marrainage de Roselyne Bachelot. Des conférences, des tables rondes, des témoignages, des échanges avec le public et des intervenant.e.s de premier plan : un rendez-vous à ne pas rater !

Si vous ne l’avez pas encore fait, inscrivez-vous !

Blandine Métayer, marraine de notre association, sera présente pour ouvrir les débats de la journée aux côtés de Maudy Piot, notre présidente.

**Programme**

8h30 : Accueil des participant.e.s

Animation de la journée : Jean-Luc Simon

9h00 : Mot d’accueil par Frédérique Calandra, Maire du 20ème arrondissement et Emmanuelle Rivier, adjointe à la Maire en charge de la vie associative, des Droits de l'homme, de l'accès au droit et de l'égalité femmes-hommes

Ouverture de la journée par Maudy Piot, présidente de FDFA, et Blandine Métayer, marraine de FDFA

Prise de parole de Marlène Schiappa, Secrétaire d’Etat chargée de l’Egalité entre les femmes et les hommes et de Sophie Cluzel, Secrétaire d’Etat chargée des Personnes en situation de handicap (sous réserve)

Conférence inaugurale par Geneviève Couraud, présidente de la commission « Santé, droits sexuels et reproductifs » du Haut Conseil à l’Egalité femmes-hommes

***La santé des femmes : encore une affaire d’hommes ?***

Intervention de Catherine Vidal, neurobiologiste, et Muriel Salle, historienne

Table ronde thématique ***« Remettre la/le patient.e au centre du soin »***

Modération : Frédérique Perrotte – Avec :

* Alexis Karacostas, psychiatre et praticien hospitalier
* Perrine Millet, gynécologue-obstétricienne
* Alicia Jovin, chargée de mission pairémulation et empowerment à la Croix-Rouge

Echanges avec la salle

Pause déjeuner libre

14h00 : ***La femme et le mouvement***

Conférence de Georges Vigarello, historien et philosophe

Dialogue avec la salle

Table ronde thématique ***Les questions de santé spécifiques aux femmes***

Modération : Céline Poulet - Avec

* Anaïs Haddad, chargée de projet « Prévention des conduites à risque »
* Gilles Lazimi, médecin généraliste
* Solenne Siben, conseillère conjugale et familiale
* Blandine Boquet, gynécologue-obstétricien
* Catherine Rey-Quinio, médecin, conseiller médical sur les politiques en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées à l’Agence Régionale de Santé d’Ile de France

Echanges avec la salle

17h30 : Conclusion par Roselyne Bachelot, marraine du forum

18h00 : fin des débats

Des témoignages vidéo seront diffusés de façon aléatoire tout au long de la journée.

**LIEU :**

Mairie du 20ème arrondissement

6, place Gambetta

75020 PARIS

M° Gambetta (ligne 3 et 3B)

Bus 69 – arrêt Gambetta

**Horaires**: accueil du public à partir de 8h30

Ouverture des débats à 9h00

Conclusion de la journée à 18h00

Inscription **obligatoire** : <https://webquest.fr/?m=34537_inscription-forum-femme-sante-handicap---jeudi-12-octobre-2017>

Ajouter à l’agenda : [Forum "Femme, Santé, Handicap"](http://fdfa.fr/wp-content/uploads/2017/03/FEMME-SANTE-HANDICAP-8%C3%A8me-Forum-national-de-FDFA.ics)

**Journée de solidarité Kering - Unis Cité – FDFA – vendredi 17 novembre – local FDFA**

Comme l’an dernier, Unis Cité et Kering viendront à notre rencontre pour une journée de solidarité le vendredi 17 novembre. Les activités seront centrées sur le parfum…

Le programme complet sera disponible dans le prochain numéro de notre infolettre.

On vous attend nombreuses et nombreux pour cette journée de rencontres et de découvertes. Inscrivez-vous dès maintenant par courriel auprès de Marie Conrozier secretariat@fdfa.fr ou par téléphone 01 43 21 21 47 pour être certain.e de pouvoir participer !

**« Sortir du silence » – Patronage Laïque – vendredi 24 et mardi 28 novembre**

Dans le cadre du 25 novembre 2017, Journée Internationale pour l’élimination des violences faites aux femmes, en partenariat avec l’Observatoire Parisien des Violences faites aux Femmes (OPVF), FDFA propose deux soirées de rencontres :

- **Vendredi 24 novembre : café-théâtre littéraire**. Des billets d’humeur d’Olivier Manceron, d’Alain Piot (administrateurs de FDFA) et/ou des extraits d’autres auteur.e.s sur les violences faites aux femmes seront lus/joués par des artistes (Typhaine D., Gérard Lefort, Sarah Veyron et le Théâtre du Chaos, la Compagnie Avril Enchanté…) et la salle sera invitée à réagir et à dialoguer.

Accueil du public à partir de 17h30

Inscription : <https://webquest.fr/?m=37658_inscription-sortir-du-silence---cafe-theatre-litteraire---vendredi-24-novembre-2017>

- **Mardi 28 novembre : projection-débat « Violences du silence »**. Autour du film « Violences du silence », des personnes ayant assisté à des projections débats interviendront pour témoigner du poids du film auprès des publics universitaire, associatif féministe, associatif de personnes handicapées, médical et médico-social…

La salle sera invitée à réagir et à dialoguer sur les questions des violences envers les femmes handicapées.

Accueil du public à partir de 17h30

Inscription : <https://webquest.fr/?m=37659_inscription-sortir-du-silence---projection-debat---mardi-28-novembre-2017>

**LIEU** : Patronage Laïque – 61, rue Violet – 75015 PARIS

Accessibilité des lieux pour les personnes en situation de handicap. La retranscription des débats par vélotypie sera assurée les deux soirs. Le film est entièrement sous-titré et audio décrit.

*[[\* sommaire]](#_Sommaire)*

#  REF6

# REPERE POUR VOUS

Les événements et manifestations autour du handicap et/ou des droits des femmes.

**Rencontre « L’impact des violences sexistes et sexuelles sur la santé psychologique : comprendre et agir ! » - lundi 2 octobre de 14h à 18h – Conseil Régional d’Ile de France**

Les violences sexistes et sexuelles subies par les femmes ont des conséquences néfastes et durables sur leur santé psychologique. Le lundi 2 octobre prochain, la Rencontre de l’Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert aura pour objectif de les mettre en lumière ainsi que d’aborder les spécificités de la prise en charge des victimes. Ces éclairages seront apportés par Patrizia Romito, professeure de psychologie sociale à l’Université de Trieste (Italie), experte internationale en la matière.

Les principaux dispositifs de soin, d’accompagnement et de soutien psychologique, disponibles pour les victimes en Ile-de-France, seront présentés à cette occasion.

Enfin, des préconisations en matière d’amélioration de l’accès des victimes à une prise en charge psychologique spécialisée seront également présentées.

**Lieu** : Hémicycle du Conseil Régional d’Île-de-France – 57 rue Babylone – 75007 Paris

Pour s’inscrire : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/formulaire-de-reponse-rencontre-l-impact-des-violences-sexistes-et-sexuelles-sur-la-sante>

Pour en savoir plus : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/article/rencontre-l-impact-des-violences-sexistes-et-sexuelles-sur-la-sante-psychologique-comprendre>

**Les Mardis du Flore – « Les femmes et le cancer – prévenir, accompagner, guérir » rencontre avec le Dr Camille Ozil et Céline Lis-Raoux – mardi 3 octobre**

Femmes 3000 s’associe à l’opération « Octobre rose », campagne mondiale de sensibilisation au cancer du sein, qui reste le plus fréquent et le plus mortel des cancers chez les femmes. Aujourd’hui,  48 000 nouveaux cancers sont dépistés chaque année et on constate 11 000 décès. La mobilisation est vitale. Deux femmes aux parcours différents mais agissant contre la maladie viendront témoigner.

Informations et inscription : <http://www.femmes3000.fr/dr-camille-ozil-et-celine-lis-raoux-au-cafe-de-flore-le-3-octobre/>

**« France-Colombie, tou.te.s uni.e.s contre le féminicide ! » - vendredi 6 octobre de 18h à 20h30 – Amphithéâtre des Grands Voisins**

Rencontre organisée par Terre des Hommes en collaboration avec Osez le féminisme !

Des intervenantes Colombiennes expliqueront le contexte de la ville de Buenaventura (80% de taux de pauvreté et violence extrême), et partageront également avec nous leurs outils de formation pour le renforcement des capacités des femmes. Un échange avec des associations françaises qui travaillent avec les femmes victimes de violences s’en suivra.

Plus d’information sur le projet : <https://terredeshommes.fr/actions/lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-en-colombie/>

Entrée gratuite

Réservation obligatoire an@terredeshommes.fr // 01 48 09 09 47

**Lieu** : Amphithéâtre des Grands Voisins – 82, avenue Denfert Rochereau – 75014 Paris

M° Denfert-Rochereau // RER B Port Royal

Le débat sera suivi d’une buvette avec empanadas et musique colombienne !

**« Femmes handicapées victimes de violences » soirée thématique – mardi 7 novembre à partir de 17h – Mairie annexe du 14ème arrondissement**

A l’invitation de Carine Petit, Maire du 14ème arrondissement et de Danièle Pourtaud, conseillère d’arrondissement déléguée au patrimoine, aux métiers d’art, aux manifestations culturelles et à l’égalité femmes/hommes, une soirée thématique dédiée aux femmes fragilisées par le handicap victimes de violences vous est proposée le mardi 7 novembre.

Cet événement s’inscrivant dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes sera l’occasion de travailler sur la représentation du handicap dans la société et de mûrir une réflexion sur la double source de violences genre et handicap.

Maudy Piot, présidente fondatrice de FDFA, interviendra à partir de 17h aux côtés de Carine Petit, Hélène Bidard, Laure Vermeersch et Michelle Perrot. Les interventions seront suivies de tables rondes d’échanges et réflexions participatives de l’audience

Pour s’inscrire : juan.martinez@paris.fr

Lieu : Maire annexe du 14ème arrondissement – 12, rue Pierre Castagnou

M° 4 - arrêt Mouton Duvernet // Bus 28 arrêt Mairie du 14ème arrondissement

**Diplôme Inter Universitaire - Prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance**

FDFA est partenaire de l’association Un Maillon Manquant qui a pour objectifs de former les soignant.e.s face aux violences vécues par les femmes.

Destiné aux professionnel.le.s de santé, ce diplôme interuniversitaire se déroule sur une année à raison de 71 heures d’enseignement en présentiel et 35 heures d’enseignement en ligne.

Maudy Piot, présidente de FDFA, interviendra dans un exposé vidéo sur les violences subies par les femmes en situation de handicap.

Les inscriptions sont ouvertes !

Présentation vidéo : <https://vimeo.com/208230439?ref=em-v-share>

Pour en savoir plus sur la formation : <http://unmaillonmanquant.org/formation-universitaire/>

*[[\* sommaire]](#_Sommaire)*

# REF7

# DU COTE DU HANDICAP

**Quand l’architecture s’adapte aux enfants autistes**

(source La Croix 06/09/2017)

A Ville-Evrard (93), un hôpital de jour, les Hirondelles, installé depuis novembre 2016, a été entièrement pensé pour limiter les troubles de comportement des enfants autistes.

De petits bâtiments couleur brique flambant neufs, nichés au bord d’un grand parc, accueillent une quarantaine d’enfants autistes (de 2 à 10 ans). Grandes baies vitrées donnant sur les jardins, puits de lumière, espaces de circulation insonorisés… L’aménagement a pris en compte les spécificités sensorielles de ces enfants pour qu’ils s’y sentent le mieux possible.

Reste que le nombre de demandes, dans ce département francilien qui souffre d’un déficit d’équipements et cumule les difficultés sociales, oblige l’hôpital à prioriser les cas les plus sévères.

*[[\* sommaire]](#_Sommaire)*

# REF8

# DU COTE DES DROITS DES FEMMES

**Appel : Pour faire avancer l’égalité femmes-hommes, la France doit investir dans les droits sexuels et reproductifs**

Dans toutes les régions du monde, à des degrés divers, les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des femmes sont menacés. Une femme sur trois subit à un moment de sa vie des violences physiques ou sexuelles. Chaque année, dans les pays en développement, environ 300 000 femmes et jeunes filles meurent de causes évitables liées à la grossesse et à l’accouchement, et 214 millions de femmes ont toujours un besoin non satisfait en contraception.

Or, ces droits sont une condition nécessaire à l’égalité entre les femmes et les hommes, puisqu’ils sont la première étape de l’autonomisation des femmes et des jeunes filles. Tant que les DSSR de toutes ne seront pas garantis, l’égalité restera un objectif lointain. Les femmes et les filles n’ont toujours pas la possibilité de faire valoir leurs droits et de réaliser leur potentiel, uniquement parce qu’elles sont des femmes et des filles. Elles effectuent 66% du travail mondial et produisent 50% de la nourriture mais ne récoltent que 10% des revenus et ne détiennent que 1% des titres de propriété.

Bien que les inégalités se réduisent légèrement depuis plusieurs décennies sous l’effet d’un travail sans relâche de certains gouvernements, de nombreuses associations et de membres de la société civile, des forces conservatrices n’hésitent aujourd’hui plus à remettre en question les droits humains et ralentissent les progrès en matière de droits des femmes. Elles risquent même de faire régresser la situation si les acteurs et actrices qui soutiennent l’égalité des genres et l’autonomisation des femmes ne se mobilisent pas de façon plus intense et plus coordonnée.

Pour en savoir plus : <http://equipop.org/wp-content/uploads/2017/09/Appel-20sept-FR.pdf>

Signer l’appel : [Je signe l'Appel](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSccJqEzheZ1d-VgxatbOZkmZ9jb40nZAwUvuTJJG49G_11zew/viewform?c=0&w=1)

**Paris 2024 : non à l’apartheid sexuel**

**Communiqué de presse de Françoise Morvan**, Présidente de la Coordination française pour le lobby européen des femmes- CLEF dont FDFA est membre **et d’Annie Sugier**, Présidente de la Ligue du droit international des femmes

Le 13 septembre à Lima, Paris a été désignée ville hôte des Jeux Olympiques 2024, Los Angeles ayant opté pour les Jeux de 2028.

Malgré les sollicitations de plusieurs parlementaires la Ministre des Sports n'a toujours pas fait connaître la position de la France sur la question de l'apartheid sexuel dont les athlètes Iraniennes et Saoudiennes sont victimes du fait de leurs Etats respectifs, apartheid contraire à la lettre et à l'esprit de la Charte Olympique.

Ils devraient être sanctionnés comme l’a été dans le passé l’Afrique du Sud exclue des JO pendant 30 ans pour cause d’apartheid racial. Il n'en est rien alors que récemment, le Président du CIO n’a pas hésité à appliquer la Charte en confirmant la suspension du Koweït pour ingérence gouvernementale dans le sport.

Il y a quelques jours un match qualificatif pour la coupe du monde de football opposait l'équipe syrienne à l'équipe iranienne, en Iran : les supportrices syriennes, cheveux au vent, n'étaient pas les moins enthousiastes, tandis que les Iraniennes étaient bannies du stade.

Une exception toutefois avait été faite en faveur de deux parlementaires. L'une d'elle, Parvaneh Salashouri a refusé l'invitation tant que ses compatriotes n'auraient pas le même droit.

Une partie de l'opinion publique iranienne s'impatiente devant ces restrictions et le journaliste de télévision Peyman Yousefi a déploré à l'antenne l'absence de supportrices iraniennes dans le stade.

Darya Safai qui avait brandi aux JO de Rio 2016 une large banderole « Let Iranian women enter their stadiums », à l'occasion de la visite d'évaluation de la candidature de Paris par le CIO le 15 mai, a exprimé la révolte de ses compatriotes auprès d'une délégation du CNOSF. Elle était soutenue par une vingtaine d'associations françaises.

Il est grand temps que les autorités françaises du sport disent clairement qu'elles n'admettront aucune discrimination aux lois du sport et qu'elles prennent une position ferme dans le cadre des institutions internationales.

Le 11 juillet 2017, une délégation des associations s’était rendue à Lausanne où s’était réuni la Commission Exécutive du CIO (Comité International Olympique) pour un dernier examen des candidatures de Paris et de Los Angeles aux JO de 2024.

La délégation a remis un message au Président du CIO, Thomas Bach, rappelant qu'il est de sa responsabilité de faire respecter les termes de la Charte Olympique, et notamment le principe de non-discrimination.

Pour en savoir plus : [livre enquête](https://goo.gl/bMVYkk)  « Comment l’islamisme a perverti l’Olympisme », Editions Chryséis, via Amazon par Annie Sugier, Linda Weil-Curiel, Gérard Biard,

**Femmes et sport**

Avez-vous pris le temps de répondre à l’enquête en ligne lancée par Femmes 3000 et le CNFF ? Il vous reste jusqu’au 15 octobre pour le faire !

L’enquête recherche maintenant des échantillons représentatifs des personnes suivantes : Personnes de plus de 60 ans et personnes issues de quartiers défavorisés.

Pour répondre à l’enquête : [Enquête Femmes et Sport](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd4c4QvoZ39jEXbdDuGIh8dqRFRka7lzZN_5bjE6wD7ESuOzw/viewform) (<http://urlz.fr/5qGm>)

**Études et statistiques**

À la suite de l’étude menée en 2016 (synthèse du 20 juin 2016), sur le harcèlement sexiste dans les transports, la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) a souhaité élargir le champ de l’examen aux transports collectifs routiers de voyageurs (autocars, autobus, taxis, Voitures de Transport avec Chauffeur (VTC) et covoiturage ainsi qu’aux lieux d’intermodalité). Cet élargissement est d’autant plus souhaitable que la question du harcèlement sexiste se fait progressivement une place dans le débat public. Retrouver l’étude « Harcèlement sexiste dans les transports collectifs routiers et les pôles d'échange multimodaux » sur le site de la FNAUT.

<http://www.fnaut.fr/actualite/etudes-et-debats/580-harcelement-sexiste-dans-les-transports-collectifs-routiers-et-les-poles-d-echange-multimodaux>

**Encore moins d’un tiers de femmes au Sénat**

Sur 164 sièges pourvus (6 feront l’objet d’un second tour) lors du scrutin du 24 septembre, 54 reviennent à des femmes, soit 33%.

C’est une moitié de la Haute assemblée qui était renouvelée ce dimanche. Au total, le Sénat compte désormais 100 femmes dans ses rangs, soit 29%, selon les données communiquées par ses services (qui ont encore du mal avec le terme “sénatrice”). Une petite progression de quatre points par rapport à 2014.

**Réforme du Code du travail**

A la suite des ordonnances, nombreuses craintes grandissent pour l’égalité professionnelle et les critiques sont nombreuses : l’articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale des salarié.e.s – et surtout des femmes, les premières concernées – ne seraient plus suffisamment garanties. Ainsi, la flexibilité du travail facilitée par ces ordonnances, notamment en cas de « nécessité pour le fonctionnement de l’entreprise » peut s’avérer plus préjudiciable pour les femmes, en aggravant les inégalités face à l’articulation des temps de vie et à la précarité.

Le risque d’un affaiblissement des négociations obligatoires sur l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Si les ordonnances conservent les termes des règles existant aujourd’hui dans le code du travail, celles-ci figurent désormais au titre des « dispositions supplétives », c’est à dire de dispositions destinées à s’appliquer si les partenaires sociaux ne se mettent pas d’accord. « Ce qui laisse la porte ouverte à la signature d’accords a minima dans les entreprises, et à la tenue de négociations tous les 4 ans seulement, contre un an aujourd’hui pour les négociations sur l’égalité salariale », dénonce le Laboratoire de l’Égalité.

**3ème journée internationale sur l’innovation et la recherche en éducation à la santé sexuelle et aux droits humains organisée par la Chaire Unesco.**

A l’occasion de la journée mondiale sur la santé sexuelle, le 15 septembre, la Chaire UNESCO Santé sexuelle & Droits humains a choisi d’aborder le sujet complexe de la sexualité des personnes en situation de handicap.

Parmi les intervenant.e.s et le public, des gynécologues, des médecins, sages-femmes, représentante.s d’associations, professeur.e.s…

FDFA a participé à cette journée. Maudy Piot, la présidente de FDFA, en tant qu’experte et au nom de l’association, y est intervenue sur les violences à l’encontre des femmes handicapées : présentation du numéro d’écoute violences et du travail de FDFA avec des femmes handicapées vivant des violences.

Cette journée a abordé quatre sujets :

\* la parentalité et la nécessité de formation du personnel médical et paramédical pour accompagner les femmes porteuses de handicap et leur conjoint dans leur désir de maternité, leur grossesse, leur accouchement et dans le suivi jusqu’à la marche de l’enfant ; \* comment lutter contre les violences à l’égard des personnes handicapées, avec un focus sur les violences vécues par les femmes handicapées et les enfants handicapés ou frère et sœur d’enfant handicapé, les dénoncer, accompagner les personnes victimes ;

\* comment créer les conditions pour que les personnes handicapées puissent avoir une vie sexuelle et affective épanouissante (l’accompagnement sexuel n’est pas envisagé car son illégalité est reconnue) ;

\* le rôle des accompagnants et de la famille pour l’éducation à la sexualité.

Les préconisations se recoupent dans les 4 domaines : former les professionnels : personnels médicaux et soignants, éducateurs.trices, sensibiliser le public pour changer le regard sur les personnes handicapées, lever le tabou sur la vie sexuelle des personnes handicapées et leur désir de parentalité, dénoncer les violences, apprendre à dire non et aider à la reconstruction, enfin l’importance de l’éducation à la sexualité liée au plaisir et non réduite à la contraception et à la prévention des MST.

Le programme est disponible sur le site [www.santesexuelle-droitshumains.org](http://www.santesexuelle-droitshumains.org)

**3èmes journées du Matrimoine**

L’égalité entre femmes et hommes dans les arts et la culture passe par la valorisation de l’héritage des femmes artistes et intellectuelles d’hier. C’est dans cette perspective que depuis trois ans, suite aux travaux d’Aurore Evain, les féministes organisent des journées du [Matrimoine](http://lematrimoine.fr/accueil/le-matrimoine/) lors des Journées du Patrimoine.

Ces journées ont pour objet de faire connaître les artistes et créatrices du passé et leurs œuvres, constituant un héritage artistique et historique à préserver et à transmettre mais qui, aujourd’hui, est trop largement méconnu, voire ignoré. Elles organisent des parcours sur les pas des œuvres de ces femmes :

Le projet Matrimoine est soutenu à ce jour par la Région Île-de-France et par la Mission Égalité de la Ville de Paris. Grâce au concours des treize autres collectifs HF en régions, le rayonnement du projet Matrimoine se veut national

Des parcours de femmes - Cette année, entre autres : Alice Guy et la naissance du Cinéma, Marie-Pape Carpentier, fondatrice de l’école maternelle, Sophie Germain, mathématicienne.

[Voir le programme](http://lematrimoine.fr/programme/)

Un site internet est dédié à cette connaissance toute l’année. Allez y faire un tour pour découvrir de nombreuses femmes inconnues.

**FEMMES DANS LE MONDE**

**En Europe**

**Avortement en Europe : mobilisation le 28 septembre 2017**

APPEL EUROPÉEN

Avortement, les femmes décident ! Pour le droit à l’avortement partout en Europe !

En solidarité avec l’ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2014, polonaises en 2016, cette pétition exige que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l’avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l’égalité en Europe.

Aujourd’hui, le droit à l’avortement au sein de l’Europe relève de la compétence de chaque État. Interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne, le droit à l’avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l’absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l’avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l’élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

La pétition affirme que l’accès à l’avortement est un droit, qu’il est un choix personnel. Elle demande en particulier que des moyens financiers soient donnés pour que les centres pratiquant l’avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes sur les territoires, que des campagnes tous publics sont nécessaires et que l’éducation à la vie sexuelle doit être prodiguée à toutes et à tous pour qu’elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés.

Elle appelle à une mobilisation européenne autour du 28 septembre 2017, journée internationale du droit à l’avortement, où chaque pays inscrira ses revendications en vue d’une harmonisation européenne pour le respect des droits des femmes.

Voir la pétition <http://avortementeurope.org/lappel>

**Réclamations collectives sur l’inégalité de salaires entre femmes et hommes**

Devant la persistance des inégalités salariales - 18,6 % selon les derniers chiffres clés publiés par le Secrétariat d’Etat chargé de l’égalité entre les femmes et les hommes -, Anne Nègre, docteure en droit, avocate au barreau de Versailles, spécialiste en droit du travail mais aussi militante associative féministe, membre de l’association « Réussir l’égalité femmes-hommes (REFH) », a saisi en août 2016, au nom de l’association UWE/Groupe Européen des Femmes Diplômées des Universités (GEFDU), organisation qualifiée, le Comité Européen des Droits Sociaux de ces violations de la Charte Sociale Européenne et déposé des réclamations collectives contre 15 Etats (dont la France) pour deux violations de la Charte Sociale.

La Charte Sociale Européenne est un Traité du Conseil de l’Europe, organisation intergouvernementale ayant 47 Etats Membres, c’est en quelque sorte la Constitution Sociale de l’Europe.

• Le premier grief tient au non-respect par ces Etats de l’égalité de salaire entre les femmes et les hommes pour un travail égal, semblable ou comparable.

• Le second grief est relatif à la sous-représentation des femmes dans la prise de décision au sein des entreprises privées.

Le Comité européen des droits sociaux, qui réceptionne les réclamations, a finalement statué, par décisions du 4 juillet 2017, que les réclamations collectives présentées sont recevables, tant sur la capacité d’UWE/GEFDU que sur les griefs évoqués.

Le Comité constate que l’organisation réclamante vise spécifiquement à la violation des articles concernés de la Charte, particulièrement l’article 4§3 qui garantit le droit des travailleurs masculins et féminins à une rémunération égale pour un travail de valeur égale. L’article 20 de la Charte porte, lui aussi, sur les conditions d’emploi et de travail sans discrimination fondée sur le sexe, y compris la rémunération (article 20§1, lettre c). Anne Nègre, avocate, allègue au nom d’UWE que les organes nationaux tels que le défenseur des droits ainsi que l’inspection du travail, ne seraient pas en mesure de lutter de façon efficace contre la discrimination salariale entre hommes et femmes. Ces organes n’ont pas permis de lever les obstacles existants à l’introduction des plaintes pour discrimination liée aux inégalités de salaires pour un travail égal, similaire/semblable ou comparable entre les femmes et les hommes.

Le second grief est relatif à la sous-représentation des femmes dans la prise de décision au sein des entreprises privées, Anne Nègre, avocate au nom d’UWE, invoque le manque de dispositions nationales qui garantissent l’accès équilibré des femmes dans de postes décisionnelles au sein des entreprises privées et, afin de montrer la situation dans la pratique, invoque, aussi, des données chiffrées, issues de sources nationales et européennes. Le Comité rappelle que le droit à l’égalité des chances est garanti dans l’article 20 de la Charte.

Les Etats : France, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Grèce, Finlande, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Slovénie, Suède, Norvège ont un délai fixé au 13 octobre 2017 pour répondre sur le fond aux griefs soulevés.

Emmanuel Macron a déclaré l’égalité femmes-hommes « Grande cause nationale du quinquennat ». La secrétaire d’Etat auprès du Premier ministre, chargée de l’Egalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, mobilise l’ensemble du gouvernement, pour agir sur l’égalité au travail (deuxième pilier du plan gouvernemental). Il est clair que la synergie actuelle devrait jouer en faveur des femmes.

Les 15 Etats ont désormais jusqu’au 13 octobre 2017 pour éventuellement contester le bien-fondé des réclamations collectives, faire valoir que l’égalité de salaire entre les femmes et les hommes pour un travail égal, semblable ou comparable est bien respectée ainsi qu’une représentation équilibrée des femmes dans la prise de décisions au sein des entreprises privées.

**Maroc**

**Les femmes, le sexe et l’Islam**

(source L’Obs 31/08/2017)

Leïla Slimani, prix Goncourt 2016, publie « Sexe et Mensonges » un livre-choc sur la vie sexuelle au Maroc. A trente-cinq ans, cette brillante écrivaine franco-marocaine sort d’une année bien remplie : elle a voyagé un peu partout, répondu à toutes sortes de questions.

Dans ses derniers ouvrages, elle montre comment les lois hypocrites entretiennent le machisme, l’homophobie, le conservatisme religieux et les inégalités sociales. « Les droits sexuels font partie des droits de l’homme » résume-t-elle.

Ce qu’elle dit du Maroc vaut pour bien des sociétés.

En 2011, au moment des révolutions arabes, elle était journaliste à France Afrique. Elle allait en Tunisie, en Algérie, au Maroc.

Des femmes qui n’avaient pas le vocabulaire pour parler de l’intime, du plaisir, se sont confiées, lui ont fait confiance.

Elle a compris que le plus important, c’était de faire entendre la voix des femmes. En France, à une époque où il devait y avoir à peine 2 % de femmes à l’Assemblée, Simon Veil disait : « Il suffit d’écouter les femmes ».

C’est ce que dit aujourd’hui Leïla.

**Agression à Casablanca**

(source Huffingtonpost 22/08/2017)

Le Maroc est sous le choc après la diffusion, sur les réseaux sociaux, le dimanche 20 août 2017, d’une vidéo montrant un groupe de jeunes agresser sexuellement dans un bus une jeune femme, atteinte d’un handicap mental, selon les autorités.

La scène a été filmée par une caméra couvrant l’ensemble du périmètre de l’autobus.

On y voit un groupe d’adolescents, torse nu, en train de bousculer violemment une jeune femme en pleurs dans un bus, touchant ses parties intimes, tout en s’esclaffant. La victime, à moitié dénudée, pousse des cris de détresse, alors que le bus continue de rouler, sans qu’aucun passager n’intervienne. Rien n’indique que le conducteur du bus ait pu « relever qu’il y avait un problème, le bruit dans un bus faisant partie du quotidien ».

La scène s’est produite le 18 août et les agresseurs ont été appréhendés le lundi 21 août.

Selon les chiffres officiels, près de deux Marocaines sur trois sont victimes de violences. Et les lieux publics sont les endroits où la violence physique à leur égard est la plus manifeste.

*[[\* sommaire]](#_Sommaire)*

# REF9

# QUOI DE NEUF SUR LA TOILE

Retrouvez toutes nos informations en textes ou en images sur notre site : <http://fdfa.fr>

Ne manquez pas le billet d’humeur d’Olivier :

*J’aime l’automne et ses premières feuilles d’or qui tombent en pluie sèche sur l’herbe des allées. J’aime ce que l’automne promet de lecture et d’écriture sur ses feuilles colorées que feuillette le vent nonchalant. Bavarde, chacune raconte sa petite vie agitée depuis les brises enthousiastes du printemps, jusqu’aux orages fougueux de l’été. Chacune nous parle de son passé. Mais chacune nous promet un avenir doré de soleil blanc d’hiver et de rouges flambées.* [*[lire la suite]*](http://fdfa.fr/billet-dhumeur-n-25-olivier-manceron-le-200917/)

Retrouvez aussi votre association sur les réseaux sociaux :

Facebook : [www.facebook.com/fdfa15](http://www.facebook.com/fdfa15)

Twitter : <https://twitter.com/FDFA_Contact>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company-beta/11060151/>

Aimez ces pages pour recevoir automatiquement les nouvelles de votre association !

FDFA sur YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCR0Vtt_AVAPbHI6vbzFshsQ>

*[[\* sommaire]](#_Sommaire)*

#  REF10

# ESPACE CULTURE

**Théâtre**

Dans le cadre des chantiers « Les Oubliés de l’histoire », la commission AAFA-Actoteures a le plaisir de vous inviter à la lecture de **LES FRONDEUSES de Blandine Métayer** le 1er Octobre 2017 à 18h

**Théâtre des Feux de la Rampe (grande salle) - accueil à partir de 17h30**

**LES FEUX DE LA RAMPE -** 34 Rue Richer - 75009 PARIS

Entrée gratuite mais réservation indispensable sur

<https://www.weezevent.com/lecture-les-frondeuses>

*L’action se situe courant 1897…*

Maria Pognon grande figure du féminisme (Présidente du congrès Féministe International de 1896) a convié à un déjeuner différentes figures et sensibilités du féminisme de cette fin du 19e siècle pour aider Marguerite Durand, journaliste, dans le lancement et l’élaboration du journal « La Fronde » : un journal pour la 1ère fois dans l’histoire, écrit, dirigé, réalisé, imprimé uniquement par des femmes qui paraitra en décembre 1897…

*Écrite à la manière de Feydeau, la pièce mêle avec légèreté dialogues de pure fiction, situations de comédie et quelques documents historiques (Vrais morceaux de discours, extraits de presse etc...) qui trouveront un écho saisissant avec notre époque actuelle…*

**Spectacle accessible**

**MATHILDE - Je les signe tous** - le spectacle chanté et chansigné (Langue des Signes Française) à partir du 23 septembre au Studio Hébertot – 78 bis, boulevard des Batignolles – 75017 PARIS

À travers JE LES SIGNE TOUS, le concert spectacle tiré de son premier album « Je les aime tous », et mêlant aussi des chansons inédites, Mathilde, accompagnée de son alter-ego chansigneuse, Maylis, artiste Sourde, dévoile le journal intime d’une âme naïve et pleine d’espoir, voguant à travers les dangereuses contrées de l’amour, des autres, mais surtout celui de soi. Une quête du bonheur et de la liberté à travers la musique, qu’on l’entende avec les oreilles ou les yeux, pourvu qu’on touche au plus profond de l’âme.

Tous les samedis à 17h, du 23 septembre au 6 janvier.

RESERVATIONS : <http://www.billetreduc.com/190550/evt.htm> ...

**Littérature**

**Rencontre autour de *Miracle de Jean Genet*** *-* Jeudi 5 octobre 2017 à partir de 19h30 aux PUF - 60 rue Monsieur le Prince - 75006 Paris

*Miracle de Jean Genet* est une exégèse sur l’œuvre de Jean Genet sans les murs : la librairie des PUF est heureuse de vous convier à une rencontre avec son auteure, Brigitte Brami, en présence de Denis Pryen, fondateur et directeur de l’Harmattan.

Brigitte Brami est née en 1964 et s’inscrit dans l’héritage des poètes qui se sont trouvés un moment donné dans leurs parcours respectifs derrière les barreaux.

Poètes voyous, poètes voyants renouant ainsi avec une longue tradition qui débute avec François Villon, et dans laquelle on croise notamment Albertine Sarrazin, et surtout l'immense Jean Genet.

Cette rencontre s’articulera autour de la question de l'image poétique dans les romans de Jean Genet, dans son théâtre aussi. Du miracle de sa poésie en somme. Celui qui a poussé Jean Genet à écrire, répondant ainsi présent au monde. Brigitte Brami dialoguant avec lui non seulement en tant qu’exégète mais aussi et surtout en tant qu’écrivaine et avec son style d’écrivaine.

**Olympe de Gouges (1748 – 1793) – *Œuvres complètes***

L’association des éditions Cocagne achèvent aujourd’hui la publication des œuvres complètes d’Olympe de Gouges.

Elle fait partie de ces écrivains qui ont su entrer dans le débat politique en dépit de l’intolérance dont elle a été victime à son époque et jusqu’à nos jours.

Par-delà ses revendications, elle a fait de la question féminine le support philosophique fondamental d’une démocratie authentique.

Au-delà du personnage romanesque qui séduit à coup sûr, la pensée d’Olympe de Gouges, fondamentalement révolutionnaire et humaniste, demeure encore active aujourd’hui. Ses prises de position, pour une large part toujours à l’avant-garde, nous donnent matière à réfléchir. Racisme, oppression des femmes et des enfants, aide aux malades, aux personnes âgées et aux nécessiteux : elle aborde tous les problèmes, du plus trivial jusqu’aux exigences les plus hautes de la morale, du cœur et de l’esprit.

Objet et victime de toutes les intolérances jusqu’au châtiment suprême, cette femme remarquable en impose par sa détermination et par son courage, sans se départir jamais de son humour - surtout envers elle-même - ni de sa gaieté naturelle. Elle n’en finit pas de nous surprendre.

**Association des éditions Cocagne** - 30 rue de la Banque - 82000 Montauban

Tél. 06 83 80 83 50 – <http://cocagne-editions.fr>

**Télévision**

**Les femmes et leurs combats : mobilisation de France Télévisions durant tout l’automne**

En septembre, le groupe France Télévisions se mobilise contre les violences faites aux femmes dans l’espace public.

Sur France 3, soirée spéciale le 19 septembre avec **Le Viol** (avec Clotilde Courau), fiction sur l’affaire de la pénalisation du viol en 1978 porté par l’avocate Gisèle Halimi suivi d’un débat intitulé **Le viol, un crime sous silence** sur la nécessité pour les victimes de porter plainte. Ces émissions seront disponibles en rattrapage pendant tout le mois d’octobre <https://www.france.tv/series-et-fictions/telefilms/245567-le-viol.html>

Le groupe dénonce également les violences faites aux femmes dans l’espace professionnel. Sur France 2, le mercredi 11 octobre, **Harcelée** (avec Armelle Deutsch et Thibault de Montalembert) sur la descente aux enfers d’une femme au sein de son entreprise. Cette fiction sera suivie de **Harcèlement sexuel au travail, l’affaire de tous**, un documentaire *Infrarouge.*

Enfin, ce seront les violences faites aux femmes dans l’espace professionnel, familial et intime qui seront abordées.

Dans un premier temps sur France 3, **La Consolation** (avec Emilie Dequenne et Léa Drucker), adaptation du livre témoignage de Flavie Flament suivie d’un débat.

Dans un second temps, sur France 5, dans *Le Monde en Face*, un documentaire inédit **Viol sur mineurs : mon combat contre l’oubli**. A partir de plusieurs affaires emblématiques, dont celle du photographe David Hamilton, ce film retrace le combat de Flavie Flament pour rallonger le délai de prescription en matière de viol sur mineurs.

Les dates de diffusion ne sont pas encore annoncées pour ces dernières.

#353000femmes : violences faites aux femmes, France Télévisions s’engage

<http://www.francetelevisions.fr/violences-femmes>

**Cinéma**

**Cherchez la femme** de Sou Abadi(2017)

Armand et Leila sont étudiants à Sciences-Po et ils s’aiment. Même si les parents du jeune homme, d’anciens opposants iraniens au régime de Khomeiny exilés en France (et toujours aussi militants) sont un peu envahissants, tout sourit aux tourtereaux, qui s’apprêtent à partir faire un stage aux Nations Unies. Cela se gâte quand Mahmoud, le grand frère de Leila, revient d’un long séjour au Yémen : radicalisé, il déchire photos de famille et posters de cinéma, s’oppose à la relation de sa sœur et l’enferme dans leur appartement de banlieue en confisquant son passeport. Armand ne trouve qu’une solution pour visiter Leila au nez et à la barbe du grand frère : il enfile un voile intégral et devient Schéhérazade, jeune femme très pieuse qui, c’est le bouquet, ne laisse pas Mahmoud indifférent…

**30 septembre - 1er octobre Festival de films : Femmes en résistance**

A l'espace municipal Jean Vilar - 1 rue Paul Signac - 94110 Arcueil

[Programme et affiche](http://reussirlegalitefh.fr/images/Femmes_en_r%C3%A9sistance_2017.pdf-1.pdf)

*[[\* sommaire]](#_Sommaire)*

REF11

Directrice de publication : Maudy PIOT

Rédactrices : Claire DESAINT, Isabelle DUMONT, Eliane MARTIN et rédacteur : Alain PIOT

© FDFA – septembre 2017